

Ligne 221

Lundi - vendredi

5

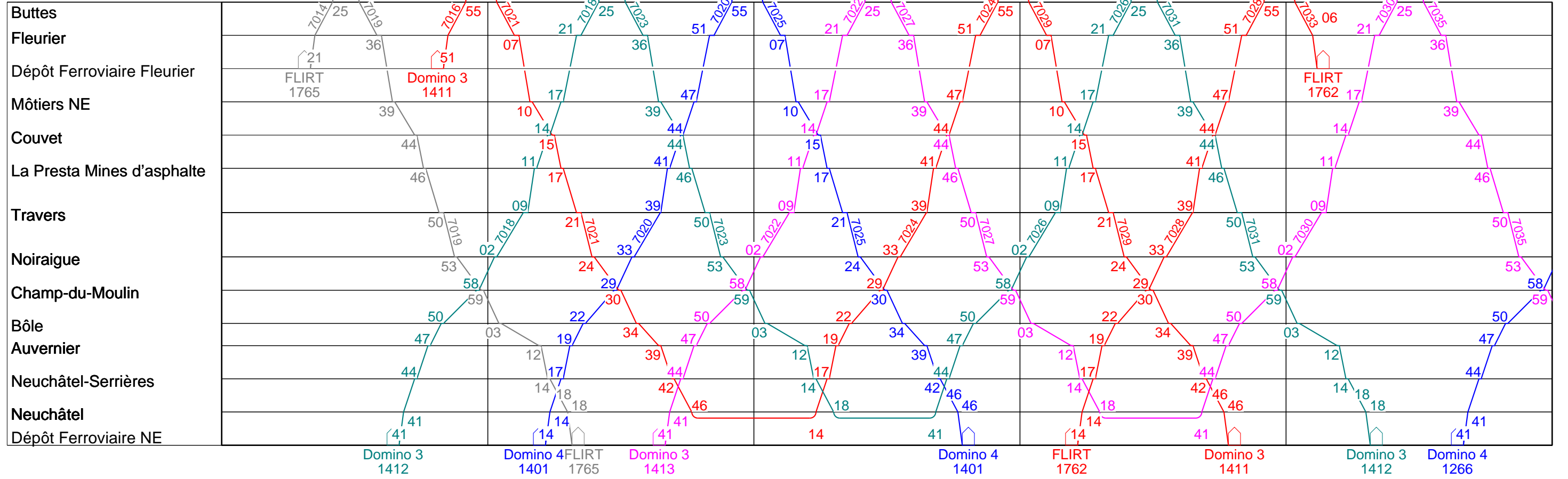
6

7

8

9

10



10

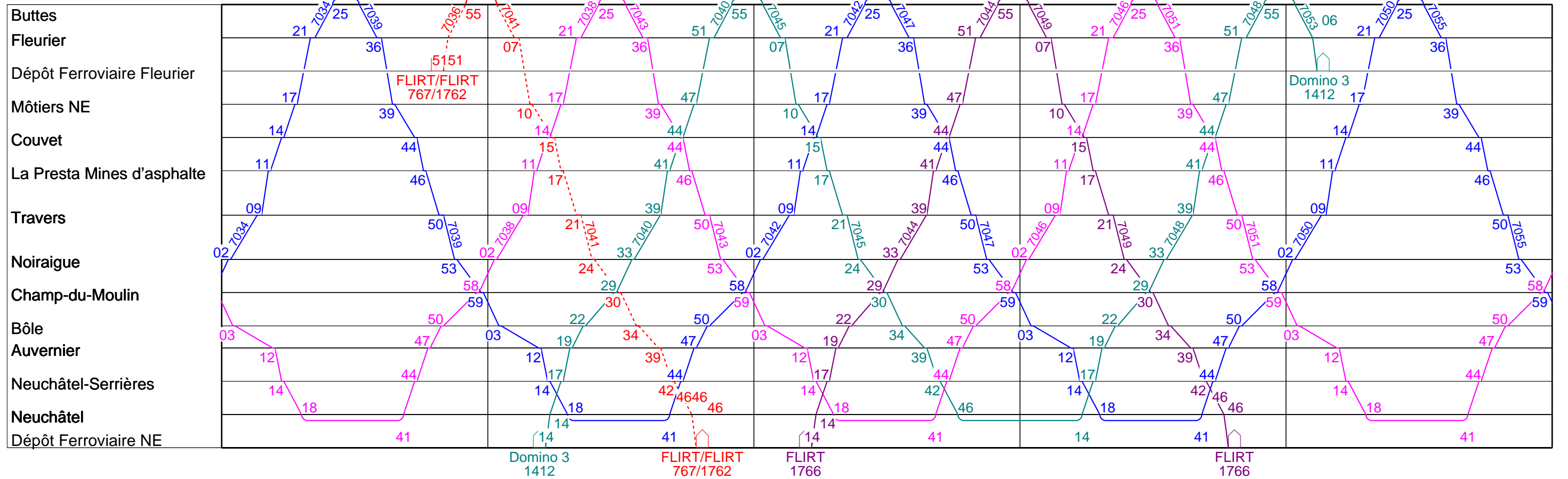
11

12

13

14

15



Ligne 221

Lundi - vendredi

15

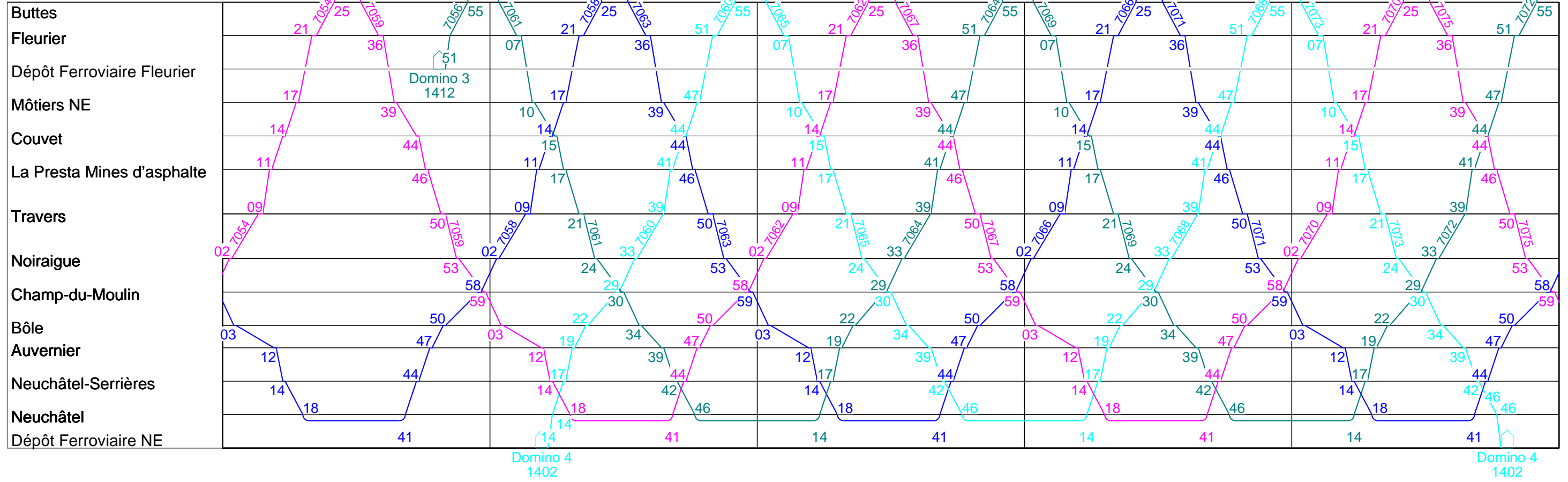
16

17

18

19

20



20

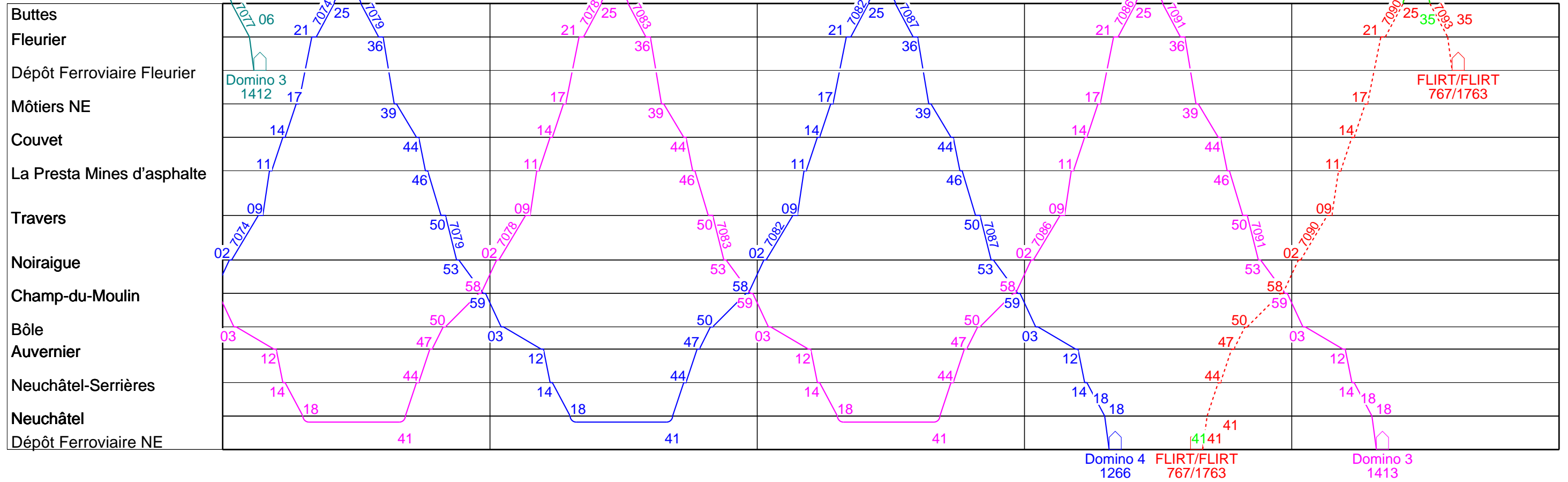
21

22

23

0

1



Ligne 221

Samedi, dimanche et FG

5

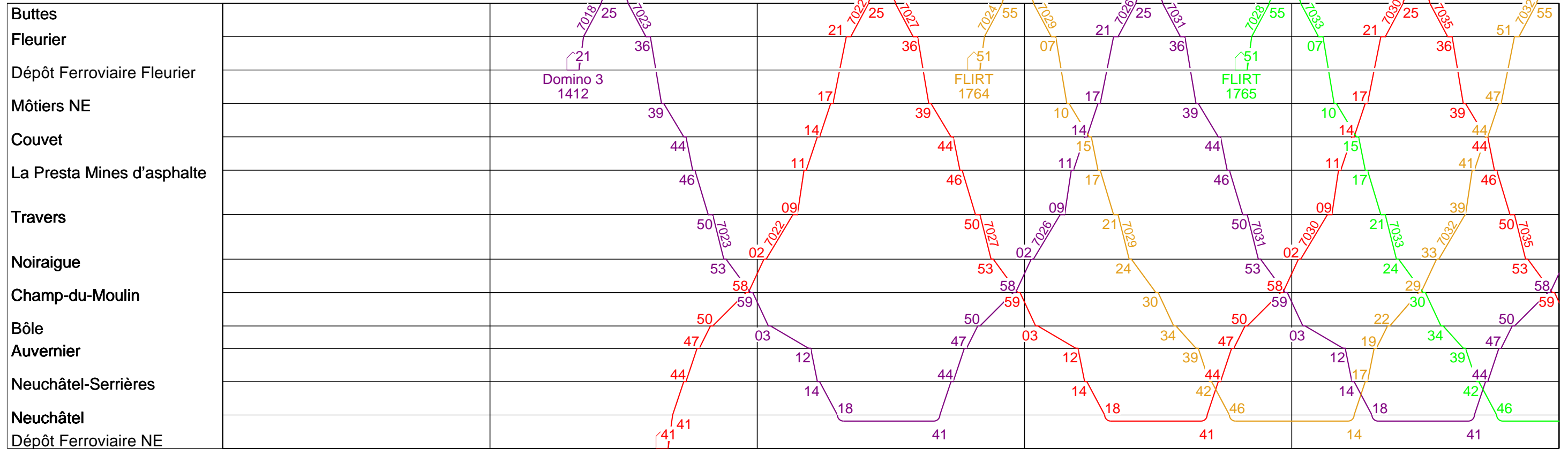
6

7

8

9

10



10

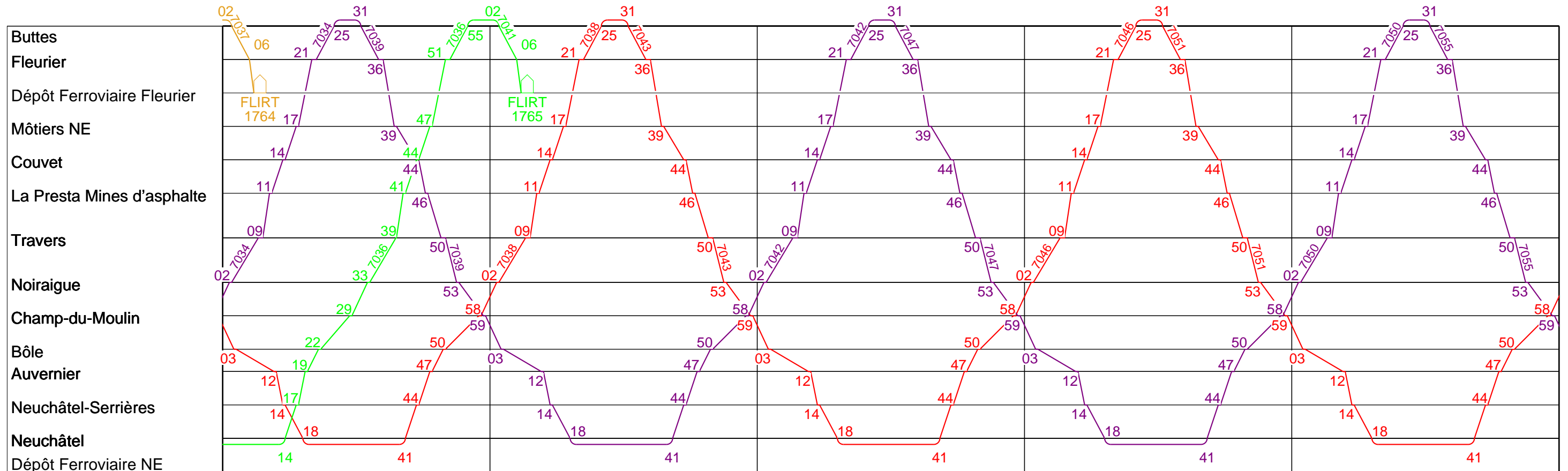
11

12

13

14

15



Ligne 221

Samedi, dimanche et FG

15

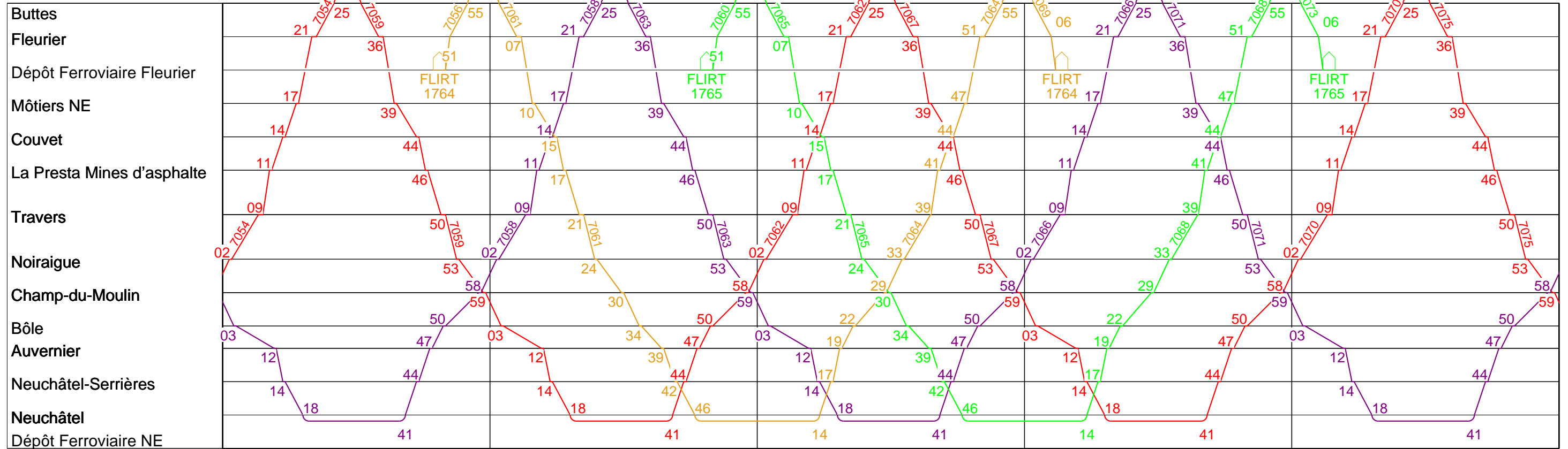
16

17

18

19

20



20

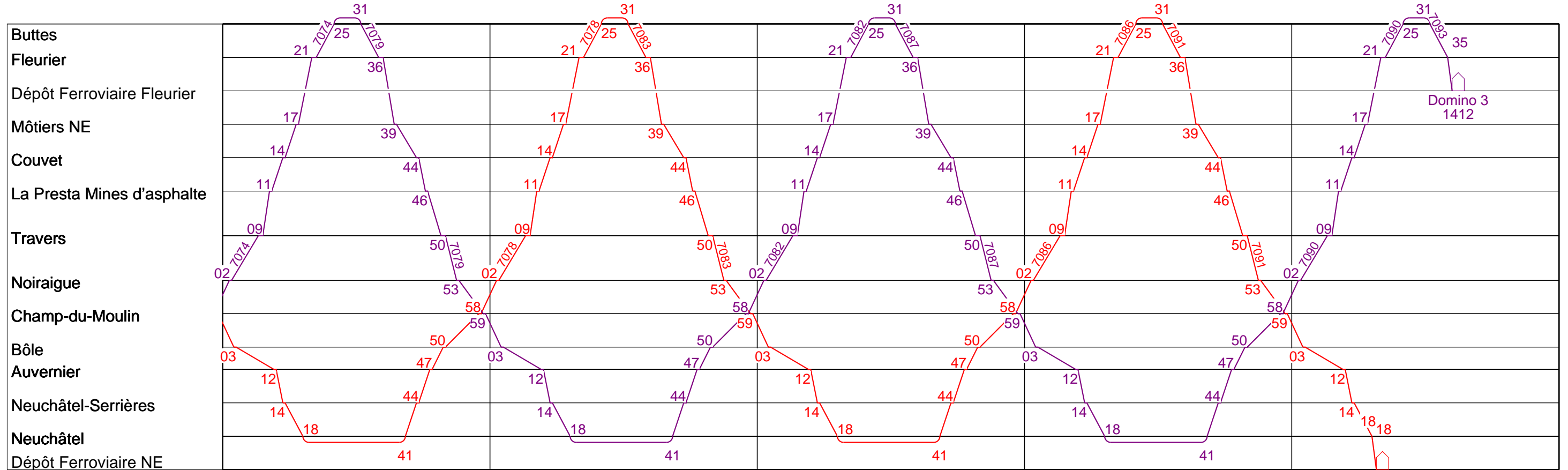
21

22

23

0

1



Domino 3
1411

Domino 3
1412

Ligne 223

Lundi - Vendredi

4

5

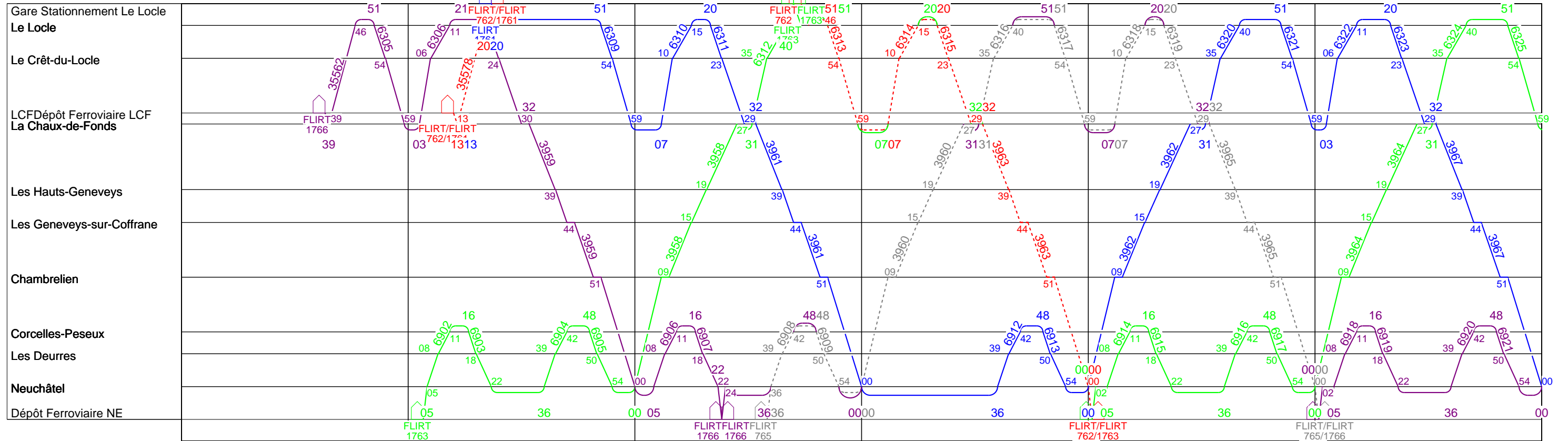
6

7

8

9

10



10

11

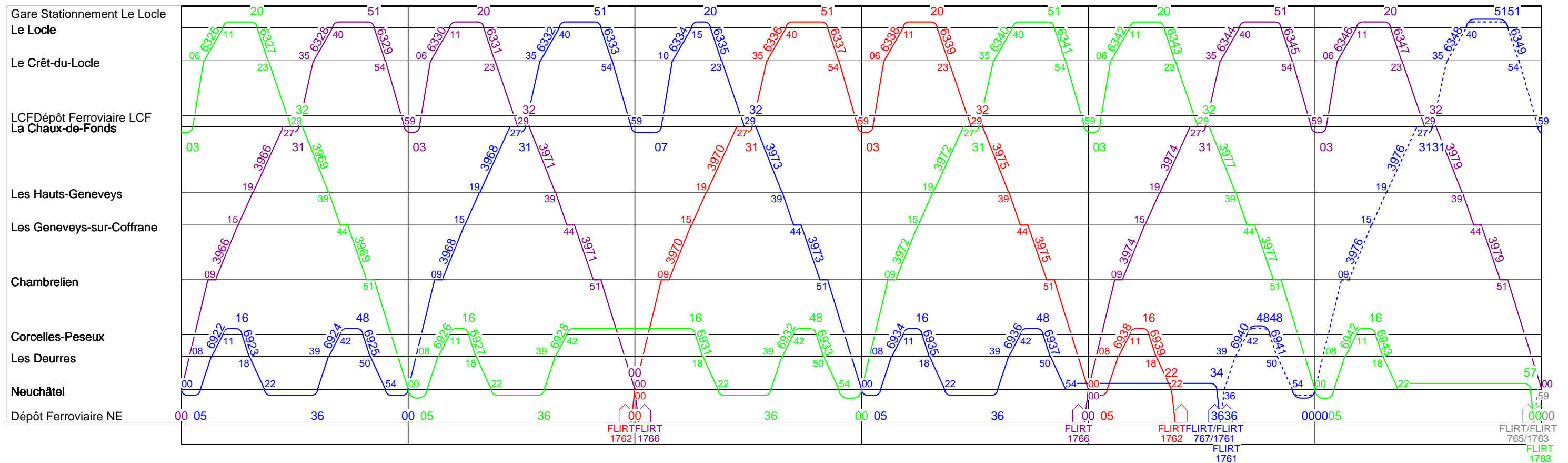
12

13

14

15

16



Ligne 223

Lundi - Vendredi

16

17

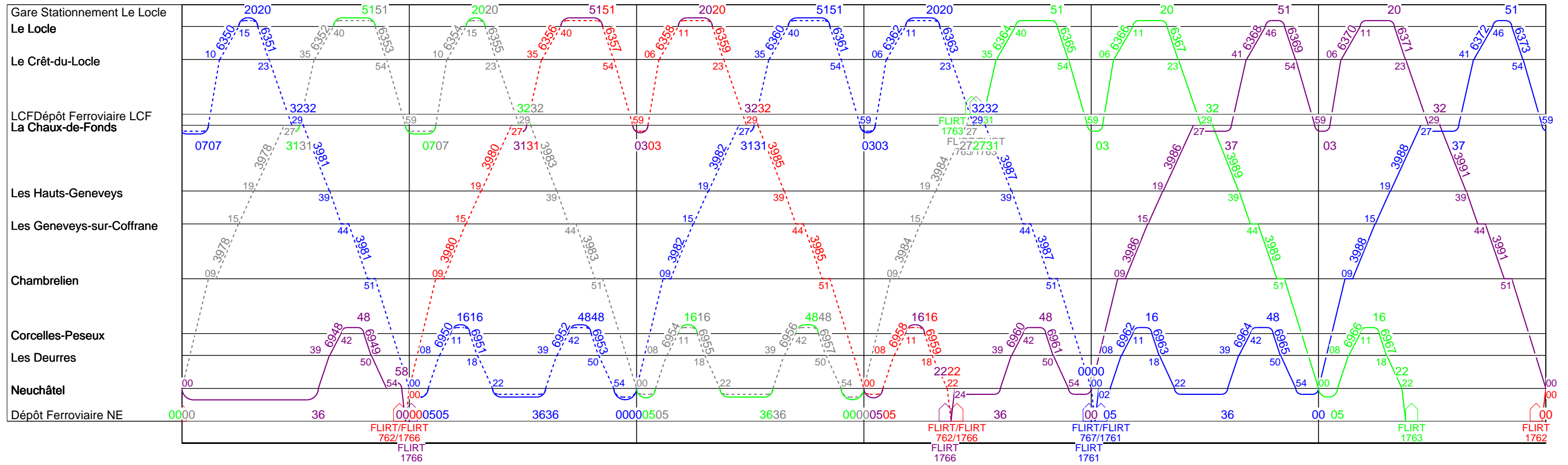
18

19

20

21

22



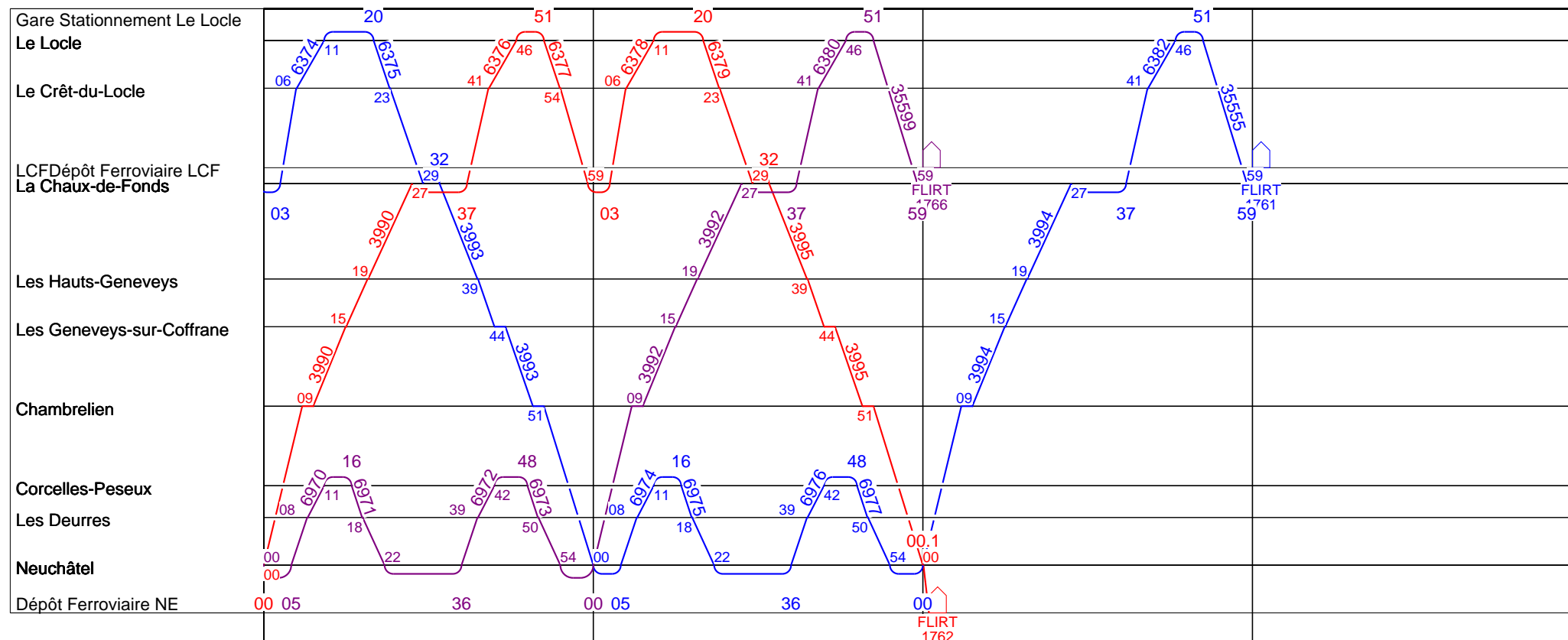
22

23

0

1

2



Ligne 223

Samedi, Dimanche et FG

4

5

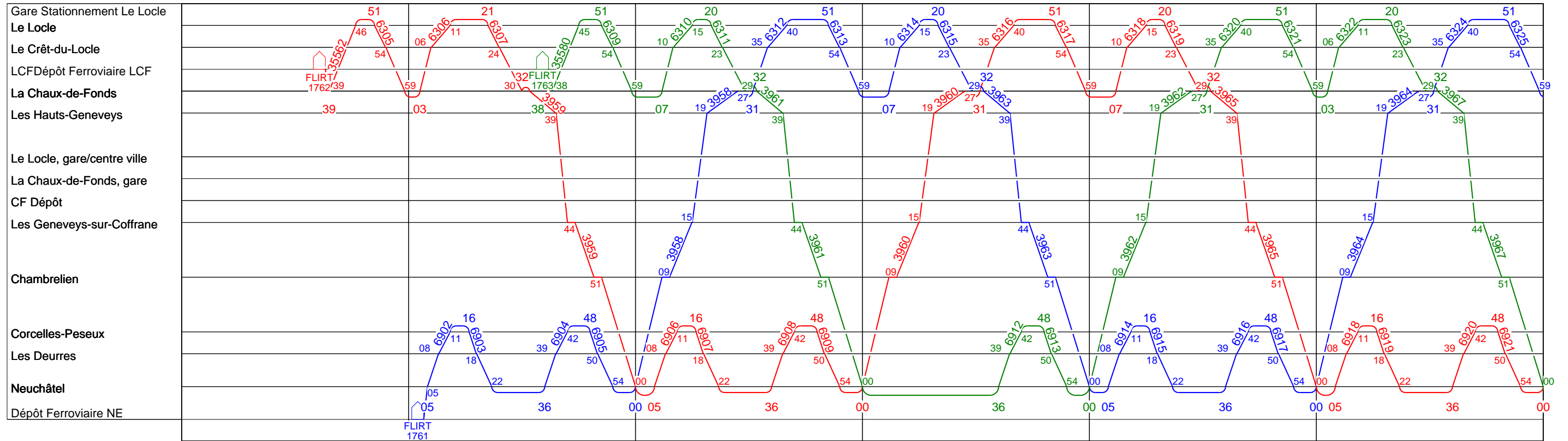
6

7

8

9

10



10

11

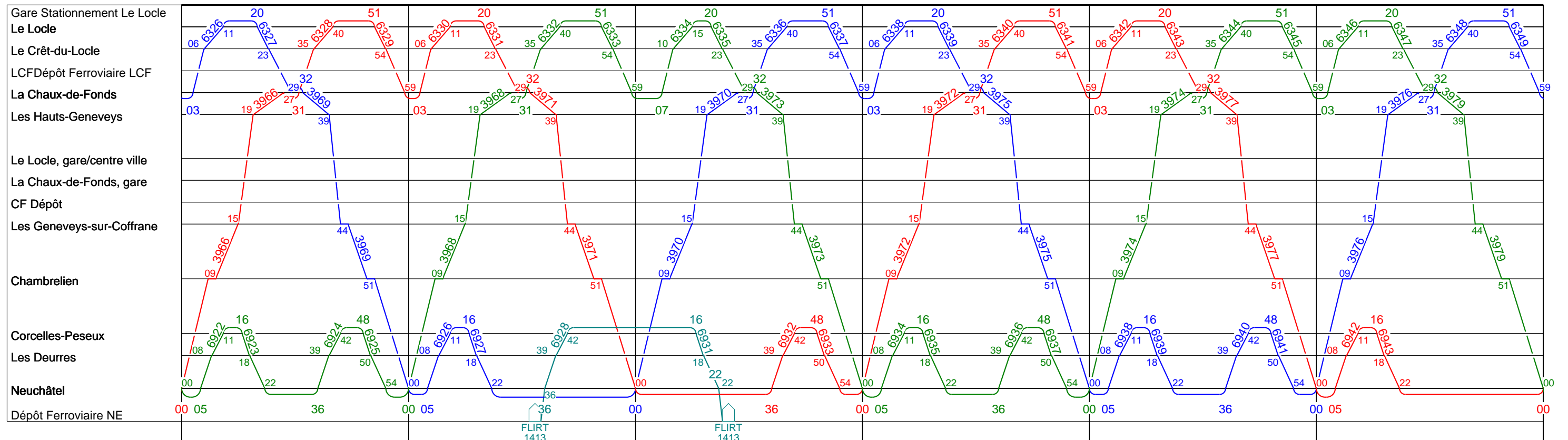
12

13

14

15

16



Ligne 223

Samedi, Dimanche et FG

16

17

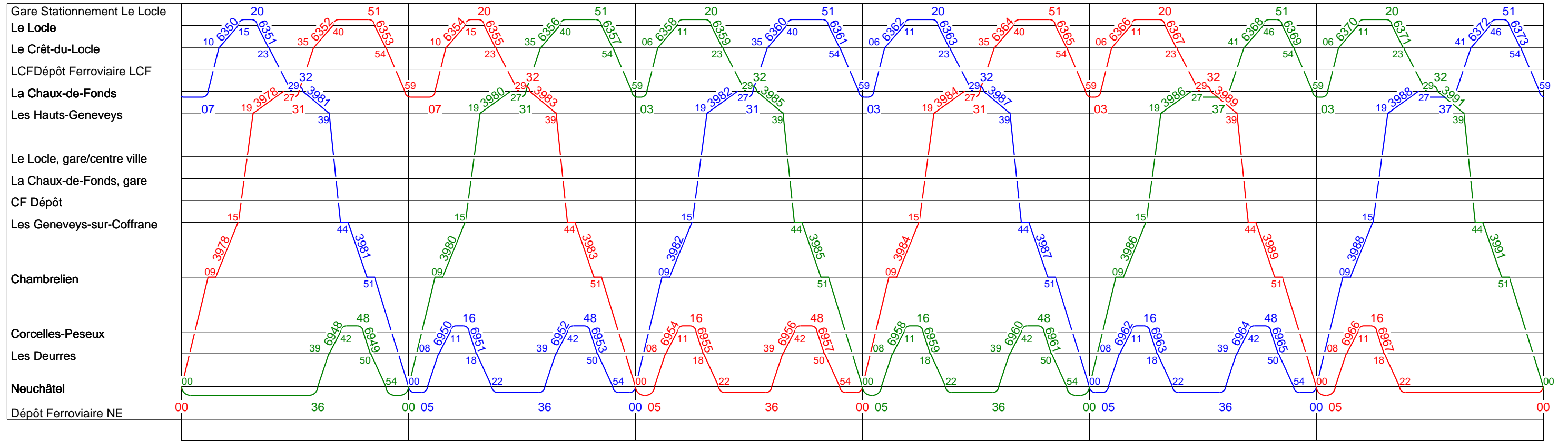
18

19

20

21

22



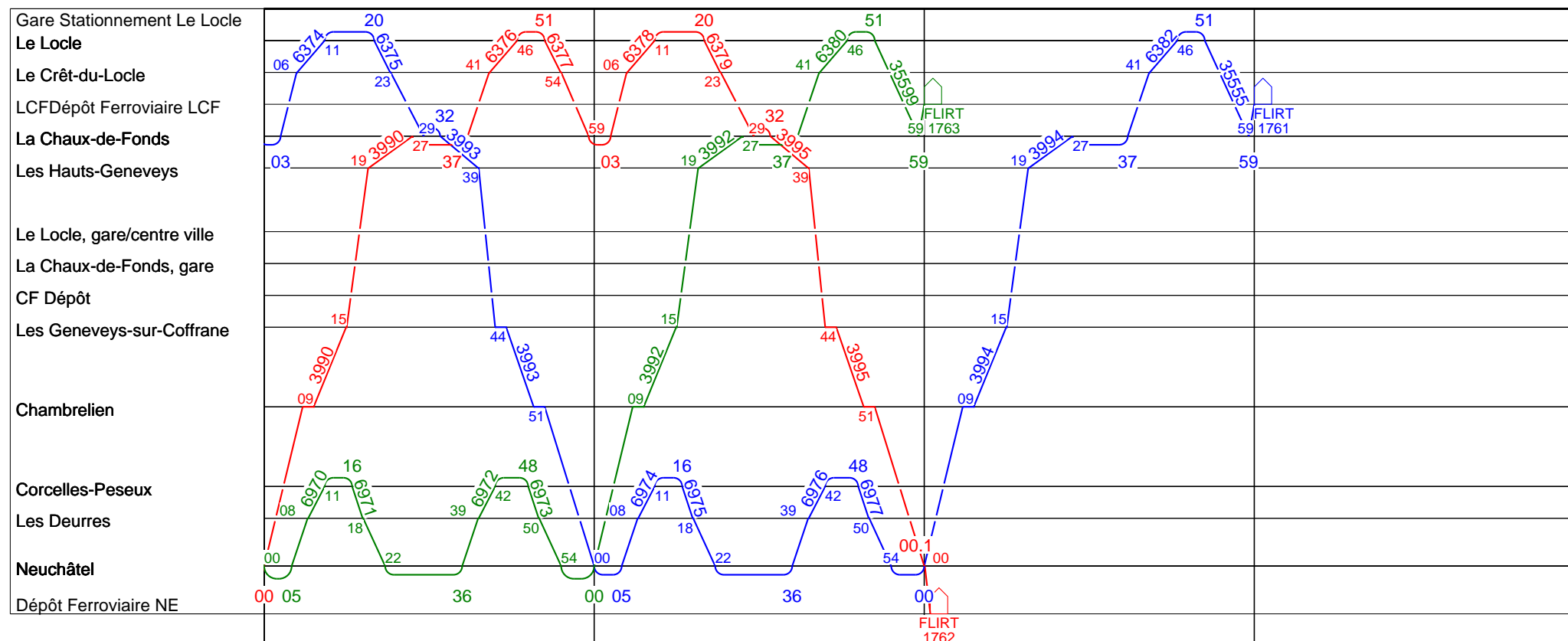
22

23

0

1

2



CORRESPONDANCES ET DÉLAIS D'ATTENTE SUR TOUT LE RÉSEAU TRANSN (BUS ET TRAIN)

Horaire 2024

Valable du 10 décembre 2023 au 14 décembre 2024

1. CORRESPONDANCES TRANSN – CFF OU CFF – TRANSN

- Buttes – Fleurier – Travers – Neuchâtel
- Les Ponts-de-Martel – La Chaux-de-Fonds
- Les Brenets – Le Locle

La mise à voie libre du signal de sortie pour les trains CFF et transN s'effectuant automatiquement 1-minute avant l'heure de départ, le mécanicien CFF / transN part de lui-même dès que le prêt technique et commercial est rempli.

Le temps de battement minimum nécessaire pour assurer les correspondances étant de 3 minutes, toute arrivée tardive d'un train CFF devra être déterminée comme suit :

- Le mécanicien transN se renseigne auprès du CE Ouest par téléphone
- En gare de La Chaux-de-Fonds, il renseigne également l'agent CJ
- Inversement, si c'est l'agent CJ qui a l'information, il en avise l'agent transN

2. CORRESPONDANCES TRANSN FERROVIAIRE – TRANSN BUS OU TRANSN BUS – TRANSN FERROVIAIRE

- Boudry – Areuse – Colombier – Neuchâtel Littorail
- Lignes de bus urbaines à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle
- Lignes de bus régionales à Neuchâtel, Val-de-Ruz, Val-de-Travers et Montagnes Neuchâteloises

3. DÉLAIS D'ATTENTE ET ANNONCES DES RETARDS

- **Tableau annexe 1**

De manière générale le nouvel horaire 2024 continue d'offrir des possibilités de correspondances (train-bus / bus-train) en de nombreux endroits du canton.

Les régulateurs du CGT transN veilleront à garantir certaines correspondances importantes mais nous comptons aussi sur le professionnalisme et le bon sens des conducteurs/trices et mécaniciens/ciennes pour garantir de bonnes correspondances en observant, si la situation le permet, par exemple l'arrivée des trains en gare ou l'approche de bus aux endroits stratégiques et en se renseignant auprès des centres de régulations concernés :

CGT transN ferroviaire Voie Normale (Dicora)	0512 25 40 11
CGT transN ferroviaire Littorail (Dicora)	0512 23 52 15

CGT transN ferroviaire Montagnes (Dicora) 0512 23 52 22
 CGT transN Littoral bus 032 720 06 05
 CGT transN Montagne & Vallées bus 032 720 06 04
 CE Ouest CFF GSM-R ou via TETRA

Sur la ligne 215 pour tous les départs dès 21h28 de Place Pury et les deux premiers trains du dimanche matin, besoin de l'ordre de départ par le Chef Circulation ★

4. DÉCISIONS RÉSERVÉES LIGNE 221 ENTRE TRAVERS ET BUTTES

- **Déclenchement des décisions réservées**

Le régulateur du CGT transN est responsable pour la mise en œuvre des décisions réservées, dans la mesure où le déclenchement de ces mesures permet d'assurer la ponctualité et assurer la stabilité de l'horaire sur toute la ligne et pour toutes les ETF.

- **Rebroussements**

7018-7090 (trains pairs) sens Neuchâtel – Buttes					
Période	Fleurier		Suppression des trains FLE – BT - FLE	Sauf (délais prolongés)	Délais max
	Heure planifiée	Retard prévisible			
VP15	xxh21	dès 6'	X	7090	--
	xxh51	dès 7'	X	7028, 7048 et 7072	15'
VP67	xxh21	dès 6'	X	7090	--
	xxh51	dès 7'	X	7032, 7036, 7064 et 7068	15'
Période	Couvét		Suppression des trains CVTR – BT - CVTR	Sauf (délais prolongés)	Délais max
	Heure planifiée	Retard prévisible			
VP15		dès 16'	X	7028, 7048, 7072 et 7090	-- 1)
VP67		dès 16'	X	7032, 7036, 7064 et 7068 et 7090	-- 1)

1) Continue au moins jusqu'à Fleurier

Par la force des choses, la priorité sera donnée aux trains circulant en direction de Neuchâtel. (Nœud de correspondance important et temps de rebroussement relativement serrés)

- **Rebroussements : prise en charge des clients**

Lors des rebroussements de trains, une prise en charge des clients n'est prévue que dans la mesure où un bus est disponible à la gare. Le régulateur TCC Ouest assure une information par haut-parleur dans la composition CFF/transN rebroussée et renseigne les clients concernant leur continuation du voyage.

Par CGT transN :

- Sur les BIV des gares de Buttes, Fleurier, Môtiers, Couvet et La Presta.
- Par la mise à jour du site internet transN ainsi que de l'application mobile transN.

Si cadence aux 30min, remplacement par bus uniquement si le bus circule selon horaire. Si aucune disponibilité de bus pour rouler à l'heure, les voyageurs utilisent la prochaine possibilité de voyage. La commande de taxi n'est pas autorisée.

Si cadence plus de 30min, remplacement par bus. La ligne régionale voyageurs (TRV590) ne doit pas subir de retard en raison d'un remplacement de train. La commande de taxi est autorisée si aucune autre solution n'est disponible.

- **Introduction des mesures dans ALEA**

Lors de la mise en œuvre d'une décision réservée, le régulateur du CGT transN avise les partenaires externes par l'ouverture d'un cas ALEA et, si possible, après concertation avec le Régulateur CFF du CE Ouest.

5. INFORMATION AUX VOYAGEURS DANS LES GARES DE NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

Les voyageurs seront renseignés sur les heures de circulation des trains au moyen :

- d'affiches jaunes indiquant les heures de départ avec indication des voies
- d'affiches blanches indiquant les heures d'arrivée avec indication des voies
- d'installations électroniques ¹⁾ de téléaffichage (FIA) pour toutes les voies
- d'annonces par haut-parleur (système Dispras) pour les entrées des trains CFF, ainsi que lors de retards et des correspondances CFF - transN ou transN - CFF

¹⁾ sauf au Locle

6. PONCTUALITÉ DES TRAINS

Afin d'éviter des ruptures de correspondances, il est indispensable que les trains et bus transN circulent avec toute la ponctualité requise. En effet, des arrivées tardives pourraient provoquer des ruptures de correspondances.

Toutefois, bien que la ponctualité soit importante, il est primordial de mettre l'accent sur la sécurité.

7. CONTRÔLE DE L'INSTALLATION DE TÉLÉAFFICHAGE À NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS ET AU LOCLE

Afin d'éviter toute inscription erronée, nous vous prions de contrôler les données affichées et de nous communiquer les éventuelles anomalies constatées. En opérationnel, les informations sont transmises directement au CE Ouest CFF par le régulateur.

8. PROCESSUS DERNIÈRES CORRESPONDANCES

- Se référer à l'annexe 2

Transports Publics Neuchâtelois SA

Marie-France Cedeno
Responsable Production ferroviaire

Gabriel Schneider
Directeur Production

Distribution :

- **Interne transN**
 - A tous les possesseurs de l'HS sans l'annexe 2 (Littoral, VDT, MN)
 - Régulateurs du CGT transN, gestionnaires réseaux transN, Répartiteurs transN
- **CFF**
 - CEO, Lausanne
 - TCC Lausanne
- **CJ**
 - TC Tramelan
- **BLS**
 - Leitstelle P.

Ligne	à	Attend	Délai d'attente en minute		
			Standards		Dernière relation de la ligne
			Cadence -30'	Cadence dès 30'	
Train ligne 215	NEUCHATEL PLACE PURY	Bus (toutes les lignes urbaines et régionales)	0	3 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN
Train ligne 215	BOUDRY	Bus	0	3	15 sur ordre CGT transN
Train ligne 221	NEUCHATEL	Tous	0	0	10
		Bus	0	0	3
Train ligne 221	FLEURIER	Bus (590)	3	3	10
Train ligne 221	BUTTES	Bus (Car Postal)	0	3	3
Train ligne 222	LA CHAUX-DE-FONDS	Tous	3	3	15
		Bus	0	0	15
Train ligne 222	LES PONTS-DE-MARTEL	Bus (590)	3	3	3
Train ligne 223	NE, CHN, HGV, CDF	Tous	0	0	CE Ouest
		Bus	0	0	CE Ouest
Train ligne 223	LE LOCLE	Tous	2	2	CE Ouest
		Bus	0	0	0
Train ligne 224	LE LOCLE	Tous	3	3	15
		Bus	3	3	15
Tous les bus	NEUCHATEL PLACE PURY	Tous les bus à PP	0	5 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes urbaines (101, 102, 106, 107, 109, 121)	NEUCHATEL PLACE PURY	Train (215)	0	5 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes régionales (421, 422)	NEUCHATEL PLACE PURY	Train (215)	0	5 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes urbaines (107 et 109 direction PP)	NEUCHATEL GARE	Train	0	0	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes urbaines (106, 107, 109, 122)	NEUCHATEL GARE	Train	0	5 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes régionales (120, 421)	NEUCHATEL GARE	Train	0	5 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN
Bus ligne 120	CHAMBRELIEN	Train	1	1	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes urbaines (301, 352, 353, 354)	LA CHAUX-DE-FONDS GARE	Train	0	5 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes urbaines (341, 342)	LE LOCLE GARE	Train	0	-	15 sur ordre CGT transN
Bus ligne 423	LES HAUTS-GENEVEYS	Train	2	5	15 sur ordre CGT transN
Bus lignes régionales (421, 422, 423)	CERNIER	Bus	3	3	15 sur ordre CGT transN
Bus ligne 590 pour Pontarlier	FLEURIER	Train (221)	-	3	15 sur ordre CGT transN
Bus ligne 590 pour Verr. Meudon	FLEURIER	Train (221)	-	15 sur ordre CGT transN	15 sur ordre CGT transN

C505 transN - ANNEXE 2 (horaire 2024)

Tableaux des dernières correspondances

Neuchâtel Gare sortie Nord

Départ bus Place Pury			Passage Gare
Destination	Heure	Ligne	Heure
Hauterive	24h18	107	00h22
NE, Trois-Chênes	24h18	109	00h22
Cernier	24h18	421	00h22

Attendre 15 min. les trains suivants :
départ sur ordre du CGT transN

La Chaux-de-Fonds Gare

Derniers départs bus, La Chaux-de-Fonds gare		
Destination	Heure	Ligne
CDF, Arêtes	23h46	301
CDF, Recorne	23h46	301
CDF, Charrière	23h46	352
CDF, Foulets	23h46	353
CDF, Eplatures Nord	23h46	354

Attendre 15 min. les trains suivants :
départ sur ordre du CGT transN

Les Hauts-Geneveys Gare

Derniers départs bus, Les Hauts-Geneveys gare		
Destination	Heure	Ligne
Cernier	22h55	423

Attendre 15 min. puis s'informer auprès du CGT transN

Chambrelieu Gare

Derniers départs bus, Chambrelieu gare		
Destination	Heure	Ligne
Neuchâtel	19h24	120

Fleurier Gare

Dernier départ bus, Fleurier gare		
Destination	Heure	Ligne
Les Verrières	23h21	590

Attendre 15 min. puis s'informer auprès
du CGT transN

Arrivées trains de correspondances

Provenance	Heure	No
Gorgier	23h50	7297
Corcelles	23h54	6977
Lausanne	23h56	1545
Berne	23h56	15588
CDF	24h00	3995

Arrivées trains de correspondances

Provenance	Heure	No
Le Locle	23h29	6379
Neuchâtel	23h27	3992
Bienne	23h34	7244

Arrivée train de correspondance

Provenance	Heure	No
CDF	23h38	3995

Arrivée train de correspondance

Provenance	Heure	No
CDF	19h19	3937

Arrivée train de correspondance

Provenance	Heure	No
Neuchâtel	23h20	7086
Neuchâtel	24h20	7090

Neuchâtel, Place Pury

Derniers départs bus/train Place Pury		
Destination	Heure	Ligne
Cormondrèche	24h18	101
Marin	24h18	101
Ne, Temple des Valangines	24h18	102
Cernier	24h18	422
NE, Serrières	24h18	102
Boudry Littorail	24h15	215

Attendre 15 min. le bus suivant :
départ sur ordre du CGT transN

CONTACTS

CGT transN

tél. ferroviaire Littorail 0512 23 52 15
tél. ferroviaire VN 0512 25 40 11
tél. ferroviaire Montagnes 0512 23 52 22
tél. Littoral bus 032 720 06 05
tél. M&V bus 032 720 06 04

tél. CE Ouest

0512 25 41 05